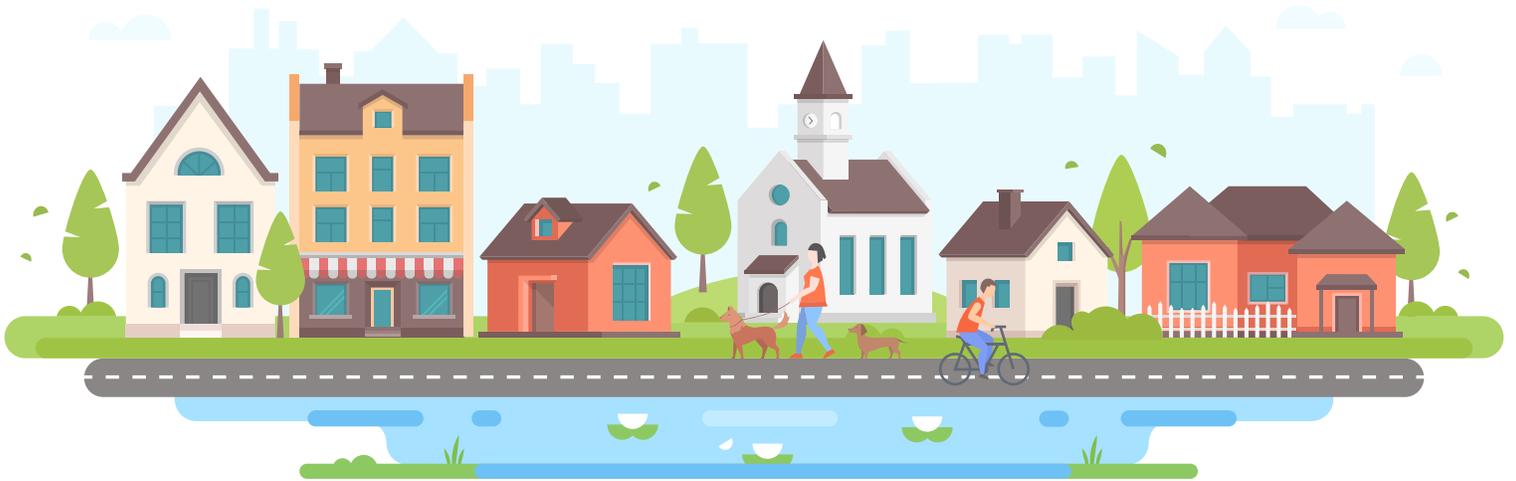




BAC
Bureau d'assurance
du Canada

L'ASSURANCE DES BIENS PERSONNELS À UN TOURNANT :

un plan en trois points pour protéger les propriétaires



Les propriétaires canadiens ont déjà assez de préoccupations. Leur assurance des biens ne devrait pas en être une. Toutefois, la multiplication de phénomènes météorologiques violents de plus en plus destructeurs ne fait qu'accentuer la pression sur les propriétaires et les assureurs.

En Californie, des millions de résidents ont du mal à obtenir une assurance habitation. Après une vague de feux de forêt dévastateurs, près de 3,6 millions de polices d'assurance habitation n'ont pas été renouvelées entre 2020 et 2023.

Au Canada, les propriétaires profitent encore d'un marché concurrentiel : plus de 100 entreprises y offrent de l'assurance habitation.

Or, la pression s'intensifie. L'assurance est tarifée en fonction du risque. Ainsi, plus le risque auquel la population canadienne est exposée augmente, plus la pression sur les primes s'alourdit.

En 2024, pour la première fois dans l'histoire du Canada, les événements météorologiques violents ont causé plus de 9 milliards de dollars en sinistres assurés, avec plus de 175 000 demandes d'indemnisation pour des dommages aux biens personnels.

Le total de 2024 représente presque le triple du total de sinistres assurés enregistrés en 2023 et 12 fois la moyenne annuelle au cours de la décennie 1995 à 2004.



Le Canada a une occasion unique de se positionner comme chef de file mondial en matière de résilience climatique, tout en préservant un marché de l'assurance sain et concurrentiel.

C'EST POURQUOI LE BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA A ÉLABORÉ UN PLAN EN TROIS POINTS POUR FAIRE DU PAYS UN CHEF DE FILE MONDIAL EN MATIÈRE DE RÉSILIENCE :

1 REPENSER NOS MODES DE CONSTRUCTION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- a. Adopter un code du bâtiment plus flexible et des normes plus strictes
- b. Moderniser les règles d'aménagement du territoire afin que les nouveaux projets de logements n'aggravent pas le profil de risque du Canada
- c. Renforcer le parc immobilier actuel du Canada grâce à des mesures incitatives

2 INVESTIR DANS LA RÉSILIENCE ET AIDER LES COMMUNAUTÉS À ATTÉNUER LES RISQUES AUXQUELS ELLES SONT EXPOSÉES



- a. Positionner le Canada comme chef de file mondial dans la cartographie des catastrophes naturelles et la détection anticipée
- b. Financer des initiatives qui renforcent la résilience des communautés
- c. Aider les municipalités à planifier la résilience
- d. Augmenter les investissements dans la reprise après sinistre

3 CORRIGER LES LACUNES DU MARCHÉ TOUT EN ÉVITANT LES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES D'EN AFFAIBLIR LA CAPACITÉ



- a. Tirer parti des partenariats public-privé pour corriger les lacunes qui existent sur le marché
- b. Maintenir des cadres réglementaires qui favorisent une tarification fondée sur le risque

Le moment est venu pour les décideurs politiques canadiens de prendre des mesures concertées à tous les paliers afin de protéger les gens du pays contre les risques croissants auxquels ils sont exposés.



À L'ÉCHELLE MONDIALE, LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES VIOLENTS ONT FAIT GRIMPER LES SINISTRES ASSURÉS À PLUS DE 100 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2020, ET L'ON S'ATTEND À CE QU'ILS DÉPASSENT LES 200 MILLIARDS DE DOLLARS AMÉRICAINS CETTE ANNÉE.

LA CLÉ POUR RENDRE L'ASSURANCE HABITATION PLUS ABORDABLE PASSE EN GRANDE PARTIE PAR UN MEILLEUR NIVEAU DE RÉSILIENCE.



Environ **60 %** des sinistres assurés au titre des catastrophes naturelles découlent de demandes d'indemnisation pour des dommages aux biens personnels.



De 2019 à 2024, le Canada a enregistré une augmentation de 580 % des sinistres assurés liés à la réparation et au remplacement des biens endommagés.



Le ratio combiné du marché de l'assurance des biens personnels était de 101 % pour 2024 et 2023, ce qui signifie que **les assureurs ont payé 1,01 \$ en sinistres et en frais d'exploitation pour chaque dollar de prime perçue.**



À ces pressions s'ajoutent l'augmentation des primes de réassurance, les tarifs douaniers, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les exigences rigides en matière de capital ainsi que les exigences croissantes en matière de conformité.

Le moyen le plus efficace de garantir la viabilité du marché de l'assurance des biens personnels est d'atténuer les conséquences des phénomènes météorologiques violents sur les habitations canadiennes.

Il existe de nombreuses solutions politiques, certaines nouvelles et d'autres en cours d'élaboration, qui garantiront à la population canadienne un marché de l'assurance des biens personnels solide dans les années à venir.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Établi en 1964, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association professionnelle nationale qui représente les assureurs privés d'habitation, d'automobile et d'entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la grande majorité du marché canadien de l'assurance de dommages. Le BAC travaille sur plusieurs fronts pour améliorer la compréhension du public en matière d'assurance habitation, automobile et entreprise.

Communiquez avec nous

bac.ibc.ca | 1-844-227-5422



09/2025